

LA DISCUSSION

JOURNAL DE LA DÉMOCRATIE LIBÉRALE

ABONNEMENTS :

Lyon et Dép^s limitrophes. UN AN : 10 fr.; SIX MOIS : 5 fr.; TROIS MOIS : 3 fr.
Autres départements — 12 — 6 — 4
Etranger — — — — —
Le port en sus.

Bureaux du Journal :

RUE IMPÉRIALE, 77
A LYON.

Les abonnements partent des 1^{er} et 15 de chaque mois.

Pour tout ce qui concerne l'Administration et la Rédaction, s'adresser aux Bureaux du Journal. — ÉCRIRE FRANCO.

Circonscriptions électorales du Rhône.

1^{re} Circonscription : Lyon (1^{er} canton), Lyon (2^e canton), Lyon (6^e canton), Lyon 8^e canton, Villeurbanne.

2^e Circonscription : Lyon (3^e canton), Lyon (4^e canton), Lyon (5^e canton), Lyon (7^e canton).

3^e Circonscription : L'Arbresle, Limonest, Neuville, Vaugneray, Anse, Tarare.

4^e Circonscription : Condrieu, Givors, Morant, Saint-Genis-Laval, Saint-Laurent de Chamousset, Saint-Symphorien-sur-Coise.

5^e Circonscription : Beaujeu, Belleville, Bois-d'Oingt, Lamure, Monsols, Thizy, Villefranche.

Lyon, 24 Avril.

BULLETIN POLITIQUE

La clôture de la session législative, qui paraissait fixée au 25, n'aura lieu, dit-on, que le 28 ou le 29.

Ce n'est pas que l'envie d'en finir soit moins grande chez les membres de la majorité; l'entraînement avec lequel ils continuent d'enterrer sous leurs votes les amendements de la gauche, est une preuve du légitime désir qu'ils nourrissent, de se retrouver en face de leurs électeurs.

Il est pourtant certains devoirs, certains engagements auxquels les orateurs officiels ne sauraient se soustraire; certains débats qu'ils ne sauraient éluder, et dont il faut bien, bon gré mal gré, que les impatients subissent l'importante lenteur.

Les amendements présentés par la gauche sur l'application du jury en matière politique et sur l'abrogation de la loi de sûreté générale, sont au nombre de ceux que la chambre devait se résigner à entendre discuter avec quelque développement. MM. Ernest Picard et Eugène Pelletan n'ont pas eu de peine à mettre en lumière tout ce que cette loi comporte encore à l'heure qu'il est de périls et de menaces.

Le ministre de la justice et le ministre d'État ont successivement pris la parole. Est-il besoin d'ajouter qu'ils trouvent la loi excellente, et que la chambre s'est rangée à cet avis en repoussant les deux amendements.

M. le ministre de l'intérieur émailla ses discours de boutades qui ne peuvent que nuire au succès de sa cause, ne saurait-on le lui faire comprendre? Répondant à M. Jules Simon, au sujet de l'amendement relatif à la liberté de l'imprimerie, M. de Forcade la Roquette a cru devoir diviser les titulaires de brevets en deux catégories: Les simples industriels — et les imprimeurs politiques, agressifs et menaçants. Si ces derniers continuent..... Vous voyez cela d'ici.

Les journaux de Paris signalent l'apparition d'un travail, dont on s'entretenait depuis quelque temps déjà. Il porte, dit le Temps, les armes de l'empire, et sort des presses de l'imprimerie impériale; son titre: *Les Progrès de la France sous le gouvernement impérial!*

A mettre au dossier des élections générales.

L'incident franco-belge menace de s'éterniser. Il est du moins hors de doute que le voyage de M. Frère-Orban à Paris n'aura servi qu'à accentuer les divergences d'opinion qui s'étaient manifestées, dès le principe, entre les représentants des deux gouvernements.

« M. Frère-Orban qui retourne à Bruxelles emporte, dit la France, un projet sur lequel il a désiré consulter ses collègues.

« Ce projet soulève, assure-t-on, des questions de détail qui demanderont un assez long examen. Mais il y a lieu de croire que, avant de se séparer, les négociateurs seront tombés d'accord sur certains principes de nature à faciliter l'entente ultérieure sur l'ensemble de l'arrangement proposé. »

Le *Moniteur* pense, au contraire, que tant que le gouvernement persistera à faire des conventions passées avec le chemin de l'Est la base des arrangements à intervenir, les négociations ne sauraient aboutir. — C'est tout à fait notre avis.

M. de Bismark vient de remporter au sein du Reichstag une nouvelle victoire!

MM. Twesten et Munster, organes du parti national-libéral, avaient présenté une motion tendant à l'institution de ministres fédéraux responsables vis-à-vis du Reichstag.

L'organisation actuelle laisse aux mains du chancelier fédéral, assisté de simples commissions choisies parmi les représentants des gouvernements locaux, la direction politique de la confédération; en introduisant le principe de la responsabilité dans le maniement des affaires fédérales, les partisans de la motion Twesten semblaient tendre à l'achèvement de l'unité allemande par la destruction de l'autonomie des divers Etats. Tout en poursuivant le même but, M. de Bismark pense qu'il est d'autres moyens d'y atteindre.

Si les nationaux libéraux ont pu voir, dans l'innovation proposée, une mesure propre à entraîner le Sud, ils se font, — au dire du chancelier fédéral, — une idée complètement fautive de l'état des esprits. L'établissement de ministres responsables, loin d'être un gage pour l'Allemagne du Sud, impliquerait au contraire un sentiment de défiance à son égard et tendrait à augmenter l'antagonisme entre le Nord et le Sud, qui a peu de propension à l'unité. Telle a été la déclaration de M. de Bismark, plus désireux, on le sait, de convaincre que d'annexer.

En fin de compte, le débat a abouti à une transaction qui ne modifie pas sensiblement l'état des choses; le chancelier fédéral s'adjoint un certain nombre d'auxiliaires ou de ministres spéciaux, mais il devra veiller « à ce que aucun d'eux ne contrecarre les vues du ministère », c'est-à-dire les vues de M. de Bismark. Voilà un cabinet auquel on ne reprochera pas de manquer d'homogénéité.

H. LACROIX.

UN AFFLIGEANT SPECTACLE

L'opposition démocratique est en train de bien réjouir ceux qui l'accusent de manquer de sens politique.

Quel est son ennemi? Elle en a plus d'un, nous le savons, mais son ennemi du jour et de l'heure, celui qui lui a le genou sur la gorge? C'est celui-là évidemment qu'il faut combattre, dont il faut se débarrasser à tout prix. Or, quel est-il? Cela crève les yeux; cet ennemi, pour le désigner par une périphrase, c'est le système irrationnel, insensé, absurde qui pèse sur la France depuis dix-huit années, le système de l'autorité sans responsabilité et sans contrôle, du césarisme providentiel, du bon plaisir sentimental, le système enfin du gouvernement personnel.

Ce système nous a donné sur lui de tels avantages, il a commis de telles fautes, ses conséquences logiques sont arrivées à un si intolérable excès que personne n'en veut plus, et que les hommes les plus opposés jusque-là à nos idées viennent à nous, nous offrent leur concours dans la lutte électorale qui va s'ouvrir. C'est ce que constatait dernièrement, à la tribune, M. de Forcade la Roquette, lorsqu'il dénonçait avec un sourire ironique, sous lequel se cachaient vraisemblablement bien des angoisses, la ligue des hommes les plus opposés par leur passé en vue de conquérir la liberté et qu'il leur demandait pourquoi ils la cherchaient contre l'Empire au lieu de la chercher avec l'Empire.

Pourquoi? La question était naïve... Mais laissons la question et gardons l'aveu. Oui, cela est vrai, tous les hommes qui veulent la liberté sont aujourd'hui ligüés contre un régime qui s'obstine à n'en être que la négation, et il n'est plus personne de raisonnable et de sensé qui songeât à lui demander ce qu'il s'opiniâtre à refuser. Des adhérents nouveaux, des partisans

inconnus vont au-devant des candidatures démocratiques. Il est clair pour les moins attentifs qu'un déplacement considérable s'est fait dans l'opinion publique et que ce déplacement est en notre faveur.

Dans ces circonstances comment doit se comporter l'opposition démocratique radicale? Il semble que sa ligne de conduite soit aussi nettement tracée qu'ai-ée à pratiquer. Jusque-là le nombre lui a manqué, elle est sur le point de l'obtenir; qu'a-t-elle à faire pour se l'assurer? Est-il nécessaire qu'elle entre dans quelque alliance équivoque, qu'elle se résigne à quelque compromis avec les nouveaux venus, en un mot, qu'elle fasse des concessions? Nullement. Des concessions, qui lui en demande? On vient à elle parce qu'elle est le parti des principes et du droit et qu'on commence à sentir le besoin du droit; on vient à elle parce qu'elle est le seul parti ayant assez de force, de puissance, de racines dans le pays pour lutter contre la formidable organisation du pouvoir; on vient à elle parce que, moralement et matériellement, on ne peut se passer d'elle et qu'il faut choisir entre se jeter résolument dans ses bras ou subir indéfiniment la continuation du régime actuel.

Elle n'a donc point de concessions à faire. Elle a tout simplement à montrer la maturité d'un grand parti, prêt au gouvernement et en mesure de l'exercer, d'un parti qui sait ce qu'il veut et où il va, qui se rend compte du but à atteindre et capable de se discipliner pour y parvenir; elle a à ne point rebuter les transfuges de l'incertitude, de l'inertie, de la peur que rejettent dans son camp les fautes du gouvernement, par l'affligeant spectacle de ses discordes et de son incapacité.

Or, c'est précisément ce moment que nous choisissons pour réveiller nos vieilles haines, pour réchauffer nos vieilles rancunes, aller chercher dans les souvenirs du passé tout ce qui non-seulement nous divise d'avec le reste de la nation, mais nous divise entre nous le plus profondément.

La vieille scolastique qu'on croyait morte ressuscite, et avec elle se raniment des fureurs qui semblaient apaisées; on dispute à perte de vue sur les problèmes sociaux qui n'ont que faire dans l'élection qui se prépare, et il semble qu'on oublie le seul objet qui puisse y être en jeu tant que nous ne serons point débarrassés du gouvernement personnel, la conquête de la liberté.

Ce n'est pas tout: nous nous excommunions les uns les autres; chacun, au nom de son église ou suivant le caprice de ses antipathies personnelles, jette l'anathème sur son voisin; et, chose triste à dire, ce sont les hommes que recommandent au plus haut point l'éclat du talent, la constance du dévouement, l'éminence des services rendus qui sont attaqués avec le plus d'emportement et dénigrés avec le plus de passion.

Ces réflexions nous sont suggérées par la lecture d'un article publié dans le *Réveil* de samedi dernier. Cet article signé de M. Ch. Delescluze est un véritable réquisitoire contre MM. Jules Favre et Picard. Il en a la forme violente et surtout l'injustice.

Nous avons une estime respectueuse pour M. Delescluze. Le rédacteur en chef du *Réveil* est un vétéran de la démocratie; les maux qu'il a soufferts pour notre cause, la force d'âme qu'il a déployée dans les épreuves auxquelles il a été

soumis lui donnent une position à part parmi les écrivains de la presse démocratique militante. Nous honorons en lui un exemple, mais si son caractère nous impose la déférence, ses opinions ne nous commandent pas la soumission, encore moins ses aversions.

M. Delescluze reproche à MM. Jules Favre et Picard leur mollesse, leur tiédeur, leur courtoisie envers les ministres. Il impute à leurs ménagements et à leur « attitude conciliatrice » dans l'affaire des 465 millions le vote de la majorité. « A coup sûr, dit-il, si la Chambre n'avait pas compté dans son sein les soi-disant représentants de l'opposition avancée, les choses se fussent passées d'une façon bien différente. Les hommes d'affaires qui siègent sur les bancs de la majorité eussent infailliblement exécuté le pacha de l'Hôtel-de-Ville dans la crainte de blesser trop ouvertement la conscience publique à bon droit inquiète. Mais dès qu'ils se virent couverts par l'incroyable mansuétude de la gauche, ils sont revenus à la discipline gouvernementale... »

M. Delescluze reproche à M. Jules Favre de n'avoir pas dit un mot de l'Italie dans son discours sur la politique extérieure « sans doute de peur de causer de l'embarras au gouvernement ».

Il lui reproche d'avoir déserté la cause de l'Algérie, de s'être borné à « effleurer en passant quelques-uns des points ressautés par la presse d'Algérie et de France et à exprimer timidement un vœu ».

Il lui reproche de casser des ensemencements sur le nez de MM. Rouher et de la Valette.

Il reproche à M. Picard d'avoir dit, comme on lui citait l'exemple de Manuel pour l'encourager à l'imiter: « Tout cela est fort bien, mais Manuel n'a pas été réélu. »

Est-ce croyable et se peut-il que le parti pris même le plus prononcé d'animosité conduise à de semblables écarts de jugement!

Quoi! c'est la faute de MM. Jules Favre et Picard si la majorité a donné un bill d'indemnité à M. Haussmann dans l'affaire des 465 millions! De M. Picard, surtout! N'est-ce donc pas lui qui a jeté au nez des ministres la « comptabilité insolente » de M. Haussmann? N'est-ce pas lui qui a dit à la majorité: « Vous n'êtes plus rien, si vous votez ce que l'on vous propose. » N'est-ce pas lui qui a disputé la tribune pied à pied, avec une énergie indomptable, qui a mis en pièces le pacha de l'Hôtel-de-Ville, et qui en a dispersé les lambeaux au vent d'une superbe colère? N'est-ce pas M. Jules Favre qui a dit que les opérations de la ville avec le Crédit foncier devaient se dénouer devant la police correctionnelle! Et M. Delescluze prétend que tout le monde s'attendait à ce qu'un mot décisif sortirait de la bouche d'un des orateurs opposants, et ce mot, nul n'osa le prononcer, ni M. Picard, ni M. Jules Favre, ni aucun de ceux qui siègent à leurs côtés, et que « la violation d'une loi positive, le mépris du pouvoir législatif, le taux odieusement exagéré des commissions et des courtages, tout cela fut qualifié de simple irrégularité! » Et pour trouver des torts à MM. Jules Favre et Picard, M. Delescluze trouve des vertus à la majorité. Il la suppose accessible à « la crainte de blesser trop ouvertement la conscience publique! » C'est la majorité qui était disposée « à jeter M. Haussmann par dessus bord, » c'est l'opposition qui l'a sauvé de la noyade! O miracle de la prévention!

Et puis, comme le remarquait dernièrement l'Impartial de l'Avn, il ne suffit pas de faire le bien; il faut encore le faire à propos.

Et il cite :
1° Un arrêté en date du 17 mars, par lequel le ministre de l'instruction publique a accordé à la commune de Saint-Maurice-de-Gourdain un secours de 12,000 fr. pour la construction projetée de deux maisons d'école à Saint-Maurice, et d'une maison d'école au hameau de Pollet;

2° Une décision, en date du 23 mars courant, du ministre de la justice et des cultes qui accorde :
A la commune de Cuisiat, un secours de 8,000 francs pour la reconstruction de son église ;
A la commune de Polliat, un secours de 4,000 francs pour l'agrandissement et la reconstruction partielle de l'édifice du culte.

Etc., etc... Les chroniques ne suffisent plus à enregistrer les actes de générosité de l'administration.

Quant aux fonctionnaires de tous ordres, modestes et prompts à s'effacer, comme il convient en la circonstance, — ils se contentent de mettre en lumière le dévouement et le patriotisme des candidats officiels, à l'intervention desquels sont dues toutes ces munificences opportunes.

« Je n'ai jamais raté une élection, » aurait dit récemment un sous-préfet. Ces paroles indiquent assez quel est, en ce moment, l'unique préoccupation de tous les agents du pouvoir.

Voici, à ce sujet, une anecdote instructive :

Le chef de bataillon de la garde mobile de l'arrondissement de Boulogne avait eu à faire des propositions pour des emplois d'officiers dans les compagnies de Guines et de Calais. Il avait fait à des personnes appartenant aux premières familles du pays, des ouvertures qui avaient été accueillies. Le commandant a cru devoir communiquer sa liste de candidatures au préfet, lors de la tournée de révision.

D'après une correspondance, adressée à l'Avenir national, le préfet se serait immédiatement écrié : « que la question capitale était de connaître les intentions électorales des candidats, » et il a voulu les voir et les interroger. Il leur a signifié nettement qu'il n'entendait pas qu'ils pussent tourner contre le candidat du gouvernement l'influence que les épaulettes pourraient leur donner, et qu'il fallait que leurs voix et leurs concours fussent acquis au candidat officiel.

Un des futurs capitaines a répondu immédiatement que, du moment que les nominations dans la garde mobile devenaient un marché électoral, il ne voulait plus des épaulettes qu'on lui avait proposées. Les autres officiers se sont immédiatement associés à cette protestation : voilà tous les officiers démissionnaires avant d'être nommés et le bataillon désorganisé avant d'être constitué.

Obéissance absolue des fonctionnaires en matière électorale : c'est bien là la théorie émise à la tribune par M. le ministre de l'intérieur, et il eût été illogique, ainsi que le fait observer M. Desonnaz, qu'on laissât aux officiers de la garde mobile, plus d'indépendance qu'on n'en accorde aux instituteurs et aux juges de paix.

En ce qui concerne ces derniers, on se souvient que M. le ministre de la justice a formellement nié qu'on eût en recours à leur influence en faveur des candidats agréables.

L'Avenir d'Auch n'a pas voulu accepter purement et simplement le démenti de M. le garde des sceaux, il a fait des recherches et a trouvé : 1° une circulaire du ministre de la justice, (5 juin 1857) recommandant aux juges de paix de seconder les préfets; — 2° une lettre du préfet du Gers recommandant aux juges de paix de soutenir les candidatures officielles; — 3° une circulaire du procureur impérial de Condom, adressée aussi aux juges de paix dans le même but.

Cela se passait en 1857, dira-t-on, cinq ans à peine après le coup d'Etat, une année avant la loi de sûreté générale — et tous les ministres ne sont pas forcément du même avis sur la question électorale.

Très exact : la circulaire suivante en est une preuve :

Le Ministre de l'Intérieur
à M. le Préfet de...

On me dit que, vous servant du nom et du pouvoir discrétionnaire que vous prétendez avoir reçu de moi, vous vous efforcez d'appliquer des mesures inquisitoriales, d'aiter à l'honneur de plusieurs personnes, d'endocliner les paysans pour les amener contre ceux qui ne voteront pas conformément aux vœux de l'administration etc. Je vous somme de me dire ce que signifient ces mesures et ces menaces. Si elles sont vraies, vous n'êtes pas préfet du ministère actuel; si, au contraire, ce sont des calomnies, je vous ordonne de traduire immédiatement à la barre de la justice les signatures de la dépêche qui m'en a informé, et dont je vous donne les noms, pour que la vérité soit connue et pour que les coupables soient punis.

« Vous n'êtes pas le préfet du ministère actuel... Il faut que la vérité soit connue... que les coupables de fraudes électorales soient punis !... » Mais elle est admirable, cette circulaire. — Sans doute; seulement elle est datée de Bucharest !

Nous relevons dans la Cloche un curieux détail biographique : le père d'Auguste Barbier avait une étude d'avoué qu'il vendit au frère de Casimir Delavigne. Or, voilà quelle était, à un moment donné, la composition de cette étude :

Premier clerc, un avocat quelconque, dont le nom n'a pas laissé de trace, un Busson qui n'a pas eu son Billault; second clerc, Olivier Fulgence, qui fut journaliste à Rouen et qui lança Louis Veuillot; troisième clerc, Jules de Wailly, l'auteur du Mari à la campagne; quatrième clerc,

Auguste Barbier, l'auteur des Jambes; cinquième clerc, Natalis de Wailly, le savant; sixième clerc, Damas Hénard, secrétaire des commandements de l'Impératrice, et enfin, septième clerc, saute-ruisseau, Louis Veuillot.

Comme ces jolis petits clercs se mangeraient entre eux si on les faisait rentrer dans la même étude!

On lit dans le Temps.

« A l'heure qu'il est, il n'y a à Paris qu'un événement, et c'est un événement littéraire; que deux catégories de Parisiens : ceux qui ont lu le premier volume de l'Homme qui rit, et ceux qui ne l'ont pas lu; ceux qui savent ce que c'est qu'Ursus et Homo, et ceux qui ne le savent que de main : ceux qui connaissent le mot de l'énigme que tous les esprits un peu perspicaces ont présentée dans le titre du roman, et ceux qui l'ignorent encore.

« La première partie de l'ouvrage remplit le premier volume. Elle a pour titre : la Mer et la Nuit, et se subdivise en trois : la Nuit moins noire que l'homme, l'Ourque ou mer, l'Enfant dans l'ombre. Les promesses de ces titres ne trompent pas. Jamais livre de M. Hugo ne fut à ce point puissant, dramatique et simple par la conception, émouvant et pathétique par le récit. C'est toute l'épouvante, des choses pesant sur l'homme; et, plus forte, plus grande que cette épouvante, la pitié du cœur humain : une immense terreur qui qui se fonde dans un immense attendrissement. Voilà ce qu'on peut dire sans raconter, et pourquoi raconter ce que, dans quelques jours tous auront lu. »

H. LACROIX.

Au Rédacteur en chef du journal la DISCUSSION.
Monsieur,

Les membres de l'ex-délégation à l'Exposition universelle de 1867 vous prient de bien vouloir annoncer au public, qu'un banquet commémoratif aura lieu le dimanche 9 mai prochain, chez M. Bonnefond restaurateur, rue Duguesclin, 119, à 2 heures précises du soir.

Le prix des cartes est fixé à la somme de 3 fr. Ce banquet, M. le rédacteur, tenu dans les mêmes conditions que celui du 3 mai 1868, n'aura d'autre but que celui de cimenter, si cela est possible, entre tous les hommes portés de bonne volonté, les liens de bonne confraternité, sous les auspices des principes fondamentaux de sciences, de vérité, de justice et de liberté, sans lesquels aucun progrès sérieux n'est possible.

C'est dans cette pensée, M. le rédacteur, que nous vous prions d'agréer nos salutations fraternelles.

Pour la commission provisoire,

Les membres délégués :

BORGAT, Président
COMTE, Trésorier.

J.-M. GAUTHIER, Secrétaire.

NOTA. — Les personnes qui désireraient assister au banquet, pourront se procurer des cartes aux adresses suivantes :

- Association Typographique, rue de la Barre, 12.
- Association des Maçons, rue Grégoire, 53.
- Association des Tailleurs, rue Longue, 27.
- Cercle des Menuisiers, rue Grégoire, 59.
- Cercle des Travailleurs, cours Vitton, 26.
- Cercle des Serruriers, rue de Jussieu.
- Chez M. Bonnefond restaurateur, rue Duguesclin, 119.
- Cercle de la Solidarité Coopérative, rue des Anges, 3 et place de la Miséricorde, 8.
- Cercle de l'Union progressive, rue D'Amont (Croix-Rousse).
- Chez M. Bouchard cafetier, place de l'Hôpital, 1.
- Borgat, rue Saint-Marcel, 8.
- Comte, rue d'Austerlitz.

BIBLIOGRAPHIE

JOSEPH PAGNON PAR M. CLAIR TISSEUR.

Voici un livre qui est essentiellement lyonnais. — Son auteur, M. Clair Tisseur, est un des esprits les plus distingués de notre ville, et le héros de ce livre, Joseph Pagnon, était Lyonnais, sinon par la naissance, du moins par l'éducation, ce qui est beaucoup plus.

Ce livre n'est pas un roman, c'est une histoire, l'histoire d'un enfant précoce, racontée en partie par lui-même, en partie par son biographe et ami, M. Clair Tisseur. Pour ceux qui ont lu les lettres et fragments de Maurice de Guérin, je dirai que Joseph Pagnon est une sorte de Maurice de Guérin lyonnais, un Maurice de Guérin poitrinaire et mystique.

C'est en effet le côté faible de ce livre, il faut le dire tout de suite, que le héros est un malade, un de ces fruits hâtifs qui ne parviennent jamais jusqu'à la maturité, qui poussent à l'arbre presque en même temps que les fleurs, mais qui sont destinés à tomber avec elles, avant l'été, cette saison de la force et de la santé. Et toute fois, le livre de M. Tisseur ne cesse pas un instant d'être intéressant et même touchant, car ce malade est un enfant, un cœur tendre et féminin, un enfant précoce, avons-nous dit, mais remarquablement précoce, une de ces âmes d'artiste, naturellement et fortement éprises de la beauté.

Joseph Pagnon aimait, à douze ans, celle qu'il ne devait jamais cesser d'aimer; à dix-huit ans, il était apprenti peintre à l'école des Flamandins; à vingt-trois ans il était mort de phthisie. Mais cet enfant précoce était doué d'une étincelle, si tremblante fut-elle, de ce feu qui vit au cœur du véritable artiste et qui ne s'éteint jamais, car il semble animer encore les œuvres de l'homme qui n'est plus. La mort n'a pas laissé à Pagnon le temps de créer des œuvres. Peintre de paysage et de figures, il ne reste de lui que des essais, ça et

là dispersés; mais il a, pour ainsi-dire, écrit sa vie et son âme dans des lettres et dans des fragments que M. Clair Tisseur a eu raison de recueillir avec le soin pieux de l'ami, car il y a dans ces lettres et fragments des traits, des pensées, des éclairs en quelque sorte inoubliables.

Qu'on en juge par quelques extraits :

« Je voudrais pouvoir parcourir la terre pour admirer toutes les beautés de la création. Je vois dans tout une si belle harmonie!... Quand je suis sur les rochers couverts de bruyères, et que ma vue s'étend au loin, j'aperçoit une fumée s'élever grise et sale au-dessus de la ville où beaucoup de jeunes gens se disputent; moi, je n'en suis que plus calme. Toutes les inventions et les plaisirs créés par les hommes ne sauraient me ravir autant que de voir deux oiseaux se courir après sur les roches : il leur tarde toujours d'être ensemble. Et l'homme aussi erre, erre, il cherche partout jusqu'à ce qu'il ait pris son vol vers le lieu qui lui est destiné pour toujours; et moi je cherche toujours une paix que je ne trouve nulle part. Je sens que mon cœur déborde; il ne peut rester concentré, il faut qu'il laisse échapper quelque chose de ce qu'il ressent, et il y a des jours où je ne puis assez rencontrer de gens que je puisse aimer ! »

« — Mon père, partout la nature est sublime, variée, immense, et toujours pleine de charmes. Elle laisse au cœur une idée calme, un sentiment d'amour, reflet grossier de l'impression de Dieu qui l'a faite. Il en est de la nature comme de toutes les œuvres de Dieu : l'œil qui y cherche le beau, y trouvera une perfection antique et nouvelle tout à la fois sage comme le vieillard et enjouée comme la jeunesse, et partout convertie d'une divine majesté. Et au milieu de cette nature, atome au sein des plaines immenses ou le long des files de hautes montagnes, passe, chose plus immense et plus merveilleuse, l'homme, appelé à comprendre d'abord la nature, puis Dieu. »

C'est presque du Lamennais.

De Paris, il écrit à son père : « Je crois que le séjour de Paris ne vaut pas mieux que celui de Lyon. On vit comme des oies en cage; je n'entends ni le bruit du vent dans les arbres, ni rien... Si je m'écartais, je passerais des jours entiers à faire le tour d'un arbre, car il n'y a guère autre chose à Paris. »

Puis ce sont des pensées détachées, exprimées d'une manière très-frappante : — « Dieu ! qu'on est heureux d'être enfant, enveloppé de mystères qui vous cachent toutes les tristes choses ! Hélas ! je commence à être désillusionné; j'ai vu longtemps tout sous un aspect si poétique !... Si tout le monde s'aimait, toutes les choses tristes n'arriveraient pas. »

Il revient sur cette idée, et il ajoute : « Il est clair que si, un jour, tous les hommes s'aimaient (et, par conséquent, ils aimeraient tous Dieu), le monde disparaîtrait aussitôt, car pour lui s'ouvrirait le ciel, qui n'est que le lieu où l'on s'aime. »

C'est dans la même lettre qu'il écrit ceci : « Ah ! mon père, si vous saviez combien le monde est dans l'erreur, depuis qu'il a quitté son costume d'enfant ! Et l'instruction est bien le jouet le plus dangereux que je connaisse ! — Jean-Jacques Rousseau et Joseph de Maistre n'auraient pas dit autrement. »

Mais voici qui vaut mieux : « Je n'envie pas le bonheur des riches; souffrir pour souffrir, j'aime mieux souffrir de pauvreté que d'ambition.... Heureux celui qui ne connaît que l'église de son village ! »

Comme il a senti la beauté de la nature, il va sentir, avec la même intensité d'impressions, la beauté humaine :

« J'avais un ami nommé André, je parle de longtemps, petit garçon, comme moi, qu'un petit juif avait battu. Je me sentais porté à le venger; j'y réussis; mais un autre adversaire survint : c'était la sœur juive de cet autre petit que, par représailles, j'avais vaincu. Dans la lutte, cette beauté, jeune et gracieuse encore, quoique courroucée, m'arrivait. En ce moment, son visage me ravissait; mon âme était suspendue ! En mal-tresse forte, elle m'attaque, sans balancer, et plusieurs fois ses mains crispées, menaçaient de me déchirer le visage. Je n'osais me défendre, car un je ne sais quoi me retenait. Mais aussitôt : « Juive, je pensai, tu seras vaincue; l'éclat de tes yeux, je ne le crains plus. Je t'aimerais, si tu le veux, mais ce ne sera pas un aveu de ma faiblesse; et aussitôt, la saisissant et la secouant fortement, elle s'enfuit, les yeux pleins de larmes. Et qu'y avait-il entre nous ?... Lorsqu'elle était dans mes bras, au milieu de cette brusquerie, je la regardais du fond de l'âme, et mon âme voyait des des mondes dans ses yeux !... »

Toutes les fois qu'il parle de son amour, amour d'enfant, comme il le dit lui-même : « Amour d'enfant, qui ne sait rien encore !... » il en parle d'une façon exquise et pénétrante.

« Ce qui frappe premièrement est ineffaçable, et le plus beau des poèmes ne dit rien à côté de deux yeux et d'un certain sourire !... la rougeur sur un certain front !... Tout cela chimérique et illusoire ! »

« Une fleur que j'ai rencontrée m'a troublé; mais sa vue m'a tout fait dédaigner ! »

« Tout en elle était harmonie, jusqu'aux lettres de son nom. Qui pourrait d'elle tracer une fidèle image ? Brune, ses yeux noirs allaient au fond de l'âme. Elle me prit par la main; mais j'étais bien plus pris par le cœur. C'était amour, amour d'enfant, qui ne sait rien encore ! Heureux de la voir, pleurant de la quitter, me sentant mourir quand je la revoyais. Qui pourrait dire l'amour de ce temps qui n'est plus que songe ! — Souvent, assis à l'ombre de quelque arbre, je te regardais cueillant des fleurs en ton jardin. Ainsi, te considérant, en moi augmentait l'espérance !... Comme ce beau temps de ma vie, où mon âme tout entière était suspendue à un cheveu de son cou,

ou seulement à la poussière que soulevaient ses beaux pieds, comme ce temps a vite passé ! »

« Montre-moi encore une fois ta face; car je donnerais ma vie pour te voir encore. Tes paroles suspendaient même les battements de mon cœur. »

On voit que Joseph Pagnon avait beaucoup lu la Bible; son style et même certaines de ses pensées rappellent le Cantique des Cantiques. Et lui, le pauvre enfant, c'est le Jeune malade d'André Chénier, et ses plaintes si touchantes qu'il nous rappelle. Seulement le malade du poète est aisément guérissable : ni sa raison, ni son corps ne sont incurables. Joseph Pagnon n'est pas malade que d'amour; il se définit lui-même sans injustice, une âme faible dans un corps exténué. Tout, jusqu'à sa piété, est fait de maladie. « Quand je suis fort et bien portant, nous dit-il, je pense moins à Dieu, mais quand la maladie vient de nouveau, je vois que je ne suis que néant et je dis comme David : Guérissez-moi, Seigneur, car mes os sont ébranlés ! »

Aussi M. Tisseur ne nous paraît-il point se rendre un compte bien exact de ce qu'est le mysticisme lorsqu'il nous dit : « Joseph Pagnon n'était rien moins que ce qu'on appelle un mystique, un homme qui raffine sur les matières de dévotion et de spiritualité, de la race de ceux qui, selon Bossuet, percent la nue pour mieux se faire perdre de vue de leurs lecteurs. » A notre avis, en effet, le mystique n'est point celui-là. Le mystique, c'est celui qui est capable d'écrire des choses comme celle-ci :

« Si tu pouvais lire en mon âme, tu verrais qu'ils sont indéfinissables, la douleur de cette vie et le désir de celle qui est au-delà. »

Et encore ceci : « ... Je vis une jeune fille vendant des fleurs. O toi, la plus belle, tu seras, et peut-être l'es-tu déjà, vendue ! Si j'osais oser, cher ami, je l'aurais emmenée pour en faire mon amie, — tu entends dans quel sens ? — pour être sûr qu'elle ne se perde point. Ou plutôt j'aurais voulu la voir chantant d'une pieuse voix le Salve, Regina, dans les longues galeries du cloître, gardant cette fleur d'amour qui, là, s'épanouit toute la vie. »

Le mysticisme est en effet, une religion d'amoureux, ou plutôt un rêve, une religion de tendresse, religion de poète, de femme ou d'enfant, et Pagnon était tout cela. M. Victor de Laprade, qui a écrit pour ce livre une Préface intéressante, revient à plusieurs reprises sur cette idée que Pagnon avait une âme mystique, c'est-à-dire, selon nous, une âme de rêveur, une de ces âmes enfantines, tendres et faibles qui prennent leurs désirs pour autant de réalités, qui confondent les mystères de la religion avec les extases de l'amour.

Tout cela, hélas ! est illusion, faiblesse, maladie. Pagnon le sentait et le disait lui-même, lorsqu'il écrivait : « Il en coûte à celui qui a toujours bercé la même idée d'être dans le positif; mais la certitude est la certitude, la certitude est seule vraiment belle; où il y a illusion, il n'y a que regrets pour l'avenir.... Mon ami, je désire la force, la force morale et physique.... On dit : la santé avant tout. Cela est vrai, car lorsque je suis malade, mon père, je ne suis bon à rien. »

Où, la certitude, le positif, c'est-à-dire la réalité et les faits; oui, la santé et la force, morale et physique, voilà les biens primordiaux, les éléments essentiels et les fondements de la raison, au-dessus de laquelle il n'y a rien, que rêves plus ou moins touchants, plus ou moins décevants, plus rien, qu'aberrations, superstitions, désordres !

Et néanmoins, nous l'avons dit en commençant et ne nous en dédions point, M. Tisseur a eu raison de publier ces Lettres et Fragments de Joseph Pagnon.

Ainsi que le dit M. de Laprade, la biographie de ce jeune artiste formera un des documents les plus intéressants de l'histoire des âmes et des idées de 1830 à 1851.

Cette biographie a, d'ailleurs, plus d'un mérite; elle est à la fois bien composée et bien écrite. M. Tisseur n'a pas surfait son ami, il l'a peint ressemblant, et c'est ce qui fait l'intérêt de ce portrait. M. Tisseur ne se contente pas d'être aussi bon peintre qu'il est bon architecte; il veut être bon écrivain. C'est un dilettante de style, un raffiné, un précieux. Peut-être a-t-il trop étudié les formes anciennes, et ne se préoccupe-t-il pas assez d'écrire d'après lui-même, c'est-à-dire, comme il pense, comme il pourrait écrire. Il a tellement pris l'habitude d'imiter qu'il imite sans s'en douter et sans le vouloir; en un mot, il est archaïque. Il aime tout de nos vieux écrivains, jusqu'à ces taches et incorrections qui nous choquent aujourd'hui, et avec raison. Il écrira, par exemple :

« A peine franchie cette porte étroite, que l'on embrasse du regard la petite vallée tant aimée de Joseph. » — « Ce besoin d'affection est assez étrange, que Joseph avait pour son frère, mort presque à la mamelle et lorsque lui était si jeune qu'il se rappelait à peine l'avoir jamais vu que mort. »

« Toujours venait-elle quelquefois à Lyon, et peut-être y fut-elle en pension... » Au lieu de : « Toujours est-il qu'elle venait... etc... »

« Or, est-il, que sa coutume était de dire... etc. »
« Que le tableau ressemblât beaucoup au pous-sin, cela est vrai, et je trouve que c'était accuser la mariée d'être trop belle; car d'entendre qu'un peintre se fasse son originalité du premier coup, ce serait pousser singulièrement l'exigence. »

Et enfin : « Malheureusement il ne s'ouvrit jamais aux Flamandins, et sa blessure fut plus vive et plus lente à guérir, par demeurée fermée. »

Il nous semble qu'en pastichant ainsi nos anciens auteurs, en se servant si fréquemment et avec tant de complaisance de notre vieux langage français, M. Tisseur commet, à peu de chose près, la faute de cet escolier limosin, si vertement semoncé par Rabelais en son Pantagruel, et qui voulait contrefaire le langage qu'on parlait alors dans le voisinage de la Sorbonne, sorte de

latin français qui n'était plus du latin, ou de français latinisé qui n'était pas encore du français. Or, Rabelais termine l'histoire par ces simples mots : « qu'il nous convient parler selon le langage usité. »

Je suis trop certain de l'amour que M. Tisseur porte à notre plus grand ancêtre en langue française pour croire qu'il m'en voudra de l'avoir cité même contre lui.

Ce ne sont là, au surplus, que des critiques de détail. Encore une fois, dirons-nous à nos lecteurs, lisez le livre composé par M. Tisseur, vous y trouverez d'excellents et fins jugements sur les Flamandins, sur le genre de talent de M. Ingres, et si le jeune artiste qui a écrit les *Lettres et Fragments* vous semble être une « de ces figures par trop crépusculaires. » pour employer le mot de M. de La-prade, par trop maladives, ajouterai-je, pour qu'elle ait chance de vous séduire tout à fait, vous vous rattraperez avec le biographe, avec ses aperçus, ses jugements et ses récits. »

GEORG TEMPLE.

CAUSERIE SCIENTIFIQUE

L'HYDROGÈNE. — Emplois industriels de ce gaz. Intérêt qu'il présente au point de vue théorique. Il doit être regardé comme la vapeur d'un métal très-volatil. — Il constitue l'atmosphère solaire, ainsi que le démontre l'analyse spectrale.

S'il est un spectacle qui doit consoler les hommes soucieux du perfectionnement de l'humanité, de la déchéance momentanée où nous sommes tombés au point de vue politique, c'est l'agrandissement continu du domaine de la science, dont les bornes sont chaque jour reculées par des travaux incessants et de merveilleuses découvertes.

Parmi ces découvertes, il en est parfois qui ont une portée ou un intérêt exceptionnel, telles sont celles dont nous venons aujourd'hui entretenir nos lecteurs.

Tout le monde sait que l'hydrogène est un des principes constituants de l'eau et qu'il est facile de le prouver par une expérience aussi simple que concluante.

En effet, si l'on fait passer à travers une certaine quantité de ce liquide un courant électrique, on voit à chaque pôle de la pile se dégager de nombreuses bulles de gaz : d'un côté c'est de l'hydrogène, de l'autre de l'oxygène, et il est facile de constater leurs propriétés caractéristiques, en les recueillant dans deux petites cloches.

Le premier de ces deux corps si répandus dans la nature est probablement appelé à rendre un jour à l'homme d'immenses services, et il a été l'objet, ces temps derniers, de travaux de premier ordre que personne ne doit ignorer.

C'est à ce double point de vue que nous voulons le considérer.

La première propriété remarquable de ce corps est sa légèreté extrême, quatorze fois et demie plus grande que celle de l'air, à volume égal.

Cette densité si faible permettrait de s'en servir pour gonfler des aérostats beaucoup moins volumineux que ceux qu'on emploie actuellement, s'il ne revenait pas à un prix si élevé.

Sa combustibilité et la chaleur énorme qu'il produit en brûlant ont une importance encore beaucoup plus grande, et c'est par là qu'il se recommande à l'attention des industriels, quoiqu'on n'ait pu encore rendre son emploi pratique.

On a cherché ces temps derniers à utiliser la lumière intense qui se produit quand il se combine avec de l'oxygène pur et qu'on introduit au milieu de la flamme, peu éclairante par elle-même, une substance qui ne soit pas altérée par sa température considérable. Ce corps porté au rouge blanc répand une clarté dont l'éclat ne peut être comparé qu'à celui de la lumière électrique ou du magnésium brûlant dans l'air.

Ce mode d'éclairage ne peut néanmoins se prêter qu'à des applications restreintes.

La combustion de l'hydrogène dans l'air, beaucoup plus simple à réaliser, sera dans l'avenir la véritable application utile de ce gaz.

Quand on l'obtiendra à bon marché et qu'on pourra le distribuer de la même manière que le gaz de la houille, il deviendra l'unique moyen de chauffage et d'éclairage et permettra de se passer complètement des combustibles actuellement employés.

Dès lors plus de fumée et, partant, plus de cheminées, ces disgracieux appendices qui dépassent les plus beaux monuments ; plus d'enduits de suie sur la façade de tous les édifices de nos villes, plus de boue noire et infecte dans nos rues.

L'atmosphère ne sera plus empestée par tant de substances délétères, produits de la combustion du charbon. Le gaz d'éclairage de la houille ne contribuera plus à vicier l'air que nous respirons et ne tuera plus les arbres de nos promenades en imprégnant le sol de matières goudronneuses qui les empoisonnent. On emploiera exclusivement un gaz sans odeur, ne donnant pour sa combustion que de la vapeur d'eau qui, produite à une haute température, loin d'être délétère, rendra plutôt salubre l'atmosphère de nos habitations.

On voit quels avantages énormes résulteront de la production de l'hydrogène à bon marché et quel intérêt offre ce gaz au point de vue pratique, mais celui qui recherche les jouissances que donne la considération des lois théoriques et des grands phénomènes de la nature ne trouve pas dans son étude des satisfactions moins réelles.

Pour les chimistes théoriciens il y a longtemps que ce corps était considéré comme la vapeur d'un métal très-volatil.

On ne peut s'empêcher de traiter tout d'abord cette affirmation de paradoxe insensé. Quoi, pourrait-on dire, l'hydrogène ce gaz incolore et subtil, serait un métal, quelque chose d'analogue à ces corps brillants, opaques et lourds qu'on appelle

le fer, le cuivre, le plomb, l'or ou l'argent ; cela passe toute compréhension !

Je ne puis exposer ici les considérations en vertu desquelles on était arrivé à cette conclusion qui paraît si étrange à ceux qui ne sont pas familiarisés avec ce qu'on peut appeler les surprises de la science ; mais pour celui qui tenait compte d'une multitude de phénomènes dans lesquels l'hydrogène se comportait exactement comme les métaux, cette conclusion devenait extrêmement plausible, et on peut dire qu'elle est aujourd'hui démontrée.

Tout le monde sait qu'un des caractères des métaux est de former des alliages, corps composés par la réunion de plusieurs d'entre eux qui présentent à la fois leurs propriétés essentielles et des propriétés spéciales, et constituent pour ainsi dire des métaux nouveaux. Or, l'hydrogène peut s'unir au palladium pour former un alliage parfaitement caractérisé. Il se comporte dans cette circonstance, non-seulement au point de vue de la théorie comme un métal, mais il en revêt les apparences extérieures.

Un fil de palladium peut absorber huit ou neuf cents fois son volume de ce gaz, il augmente de longueur dans la proportion de 1/50, devient moins tenace et moins bon conducteur de l'électricité, mais il conserve son éclat et toutes les propriétés essentielles des métaux.

Voilà sans doute un résultat bien inattendu, mais ce n'est pas la seule surprise que devait nous réserver l'hydrogène.

Il joue en effet dans la nature un rôle bien plus merveilleux : c'est lui qui constitue l'enveloppe la plus extérieure, l'atmosphère du soleil.

Ceci nous amène à dire quelques mots de l'admirable procédé d'observation qu'on appelle l'analyse spectrale.

Tout le monde sait que la lumière solaire, en passant à travers un prisme transparent, se décompose en sept faisceaux lumineux de couleurs différentes, qui, reçus sur un écran, constituent ce qu'on appelle le spectre solaire. La lumière fournie par la combustion de diverses substances fournit aussi des images spectrales, mais où ne se retrouvent pas toutes les couleurs du spectre solaire. Dans toutes les images spectrales se montrent en outre des raies obscures, ou brillantes, ou diversement colorées, qui tranchent sur la nuance de la partie de l'image où elles se montrent. Or, ces raies sont constantes et semblables pour la flamme de chaque corps combustible. Elles s'obtiennent également avec des caractères constants de couleur et de disposition, quand on introduit dans la flamme d'un corps fournissant un spectre obscur certaines substances volatiles.

Ces raies constantes et toujours semblables pour un même corps autorisent, par la simple inspection du spectre fourni par une flamme, à affirmer la présence de la plus faible quantité de ce corps dans la substance en combustion.

Ce procédé délicat d'investigation permet d'analyser tous les corps lumineux, à quelque distance de nous qu'ils soient placés, et par conséquent de déterminer quelles sont les substances qui composent les astres. Il a permis à M. Janssen d'affirmer que l'atmosphère du soleil était formée d'hydrogène, et d'apporter une preuve éclatante à l'appui des données généralement acceptées actuellement sur la composition de cet astre.

Pour les astronomes modernes dont les idées ont été résumées par M. Faye, le soleil est un globe gazeux, à température si élevée qu'aucun corps ne peut y exister qu'à l'état gazeiforme.

Les gaz sont peu lumineux par eux-mêmes, et le soleil, malgré sa température, serait obscur, si les vapeurs qui le constituent ne subissaient à sa surface un refroidissement qui permet leur condensation à l'état de poussière liquide qui seule peut être lumineuse. Cette enveloppe de matières condensées en poussière est la partie lumineuse de l'astre, la partie visible, celle qu'on a nommée *photosphère*.

Elle présente çà et là d'énormes déchirures dont le diamètre est souvent double ou triple de celui de la terre elle-même, et qui laissant apercevoir le noyau central obscur, constituent ce qu'on appelle les taches du soleil.

Autour de l'enveloppe lumineuse existe une atmosphère moins brillante, dont l'existence est facile à constater pendant les éclipses de soleil, alors qu'on n'aperçoit que le bord le plus extérieur de l'astre. Cette atmosphère a été analysée à Simla, dans les monts Himalaya, où M. Janssen a établi son poste d'observation, au moyen de l'analyse spectrale, et il est actuellement certain qu'elle est constituée par de l'hydrogène.

Cette découverte confirme ce qu'avait avancé il y a près de trente ans un géologue distingué, M. Angelot. Pour lui, il existe à la surface du soleil de grandes masses d'eau en vapeur, qui sont incessamment décomposées par la température énorme de cet astre, en hydrogène et oxygène ; ces gaz se répandent autour de lui, mais en s'éloignant de son centre ils ne sont plus dans un milieu aussi chaud, et ils se combinent de nouveau en devenant lumineux sous forme de vapeur d'eau qui retombe en poussière liquide vers le noyau de l'astre, où elle se décompose de nouveau. Il existe ainsi un éternel mouvement de décomposition.

Tels sont les travaux si remarquables dont a été l'objet l'hydrogène ces temps derniers. Nous n'avons pu en donner qu'une idée très-sommaire et très-incomplète. Nous pensons cependant en avoir assez dit pour inspirer à nos lecteurs le désir d'en prendre une connaissance plus complète. Ils les trouveront exposés en détail dans les derniers numéros des comptes-rendus de l'Académie des sciences.

D^r MAYET
Médecin des hôpitaux.

Dimanche 25 avril, à une heure, la Société des conférences publiques et gratuites de la Croix-Rousse tiendra sa dernière réunion dans la salle Valentino, place de la Croix-Rousse, 8.

Orateur : M. Louis Andrieux, avocat, qui traitera de *Pascal*.

La 1^{re} livraison des *Orateurs de la Liberté*, publication nouvelle de M. Alfred Sirven, vient de paraître chez l'éditeur Lachaud, 4, place du Théâtre-Français ; elle est consacrée au célèbre orateur Berryer. Cette publication populaire, et toute d'actualité est illustrée par un procédé nouveau de photo-gravure du au photographe Pierre Petit. La 1^{re} livraison en donne un ravissant spécimen ; la 2^e livraison s'occupera de M. Emile Ollivier, l'homme politique tant discuté en ces derniers temps. Cette figure ne sera pas l'une des moins attrayantes dans l'intéressante galerie de M. Alfred Sirven, destinée à renfermer les Foy, les Benjamin Constant, les Casimir Périer, les Cavagnac, les Ledru-Rollin, les Louis Blanc, les Raspail, les Hugo, les Jules Favre, les Pelletan, les Jules Simon, les Garnier-Pagès, et tant d'autres orateurs qui ont mis leur éloquence au service des droits méconnus, des libertés ravies.

Chaque livraison, luxueusement éditée par M. Lachaud, un jeune et vaillant éditeur, a 16 pages in-8^o avec couverture, et contient un magnifique portrait sur bristol détaché.

Prix : 60 centimes. Envoi contre timbres-poste. (Affranchir.)

AUX DEUX PASSAGES

MAGASINS DE NOUVEAUTÉS

36, rue et place Impériale, 38

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

HENRY PERROT

Successeur de MADIOT et PERROT

GRANDE BAISSÉ DE PRIX

SUR TOUTES LES MARCHANDISES

Arrivages considérables et journaliers

D'ASSORTIMENTS NOUVEAUX

mis en vente à un

BON MARCHÉ EXTRAORDINAIRE.

Tous les articles sont marqués en chiffres connus pour être vendus à véritable PRIX FIXE et avec la plus scrupuleuse loyauté.

AUX DEUX PASSAGES

36, rue et place Impériale, 38

A côté du passage de l'Argue.

Chez tous les Libraires

L'EXCOMMUNIÉ

Organe des Libres-Penseurs lyonnais

Numéro : 10 c. — Trimestre : 2 fr.

Ce journal, dirigé par M. Denis Brack, ex-rédacteur en chef du *Refusé* et de l'*Avant-Garde*, donne en feuilleton le *Vrai Diable de Margnole*. Pour la rédaction et l'administration, s'adresser à M. Denis Brack, place Tholozan, 23.

EN VENTE CHEZ DENIS, RUE IMPÉRIALE, 12

LE MOUVEMENT COOPÉRATIF A LYON

ET DANS LE MIDI DE LA FRANCE

PAR EUGÈNE FLOTARD.

PRIX : 3 FR.

Condition publique des Soies de Lyon, du 16 au 23 avril 1869

NOMBRE	SORTES	PAYS									POIDS	Semaine antérieure	
		FRANCE	PIÉMONT	ITALIE	BROSSE	LEVANT	BENGALE	CHINE	JAPON	PÈSE		Nombre	Poids
218	Organsins . . .	87	7	43	4	8	21	21	27	17760	234	18873	
190	Trames . . .	25	2	28	2	2	12	92	33	12925	181	12340	
208	Grèges . . .	62	2	17	6	8	26	42	45	14554	464	10986	
31	Diverses . . .	2	2	2	2	2	2	2	2	2	46	2	
11	Bobines . . .	2	2	2	2	2	2	2	2	2	40	2	
658		174	9	88	10	16	59	155	105	45259	635	42191	

BALLOTS PESÉS

NOMBRE	SORTES	PAYS									POIDS	Semaine antérieure
		FRANCE	PIÉMONT	ITALIE	BROSSE	LEVANT	BENGALE	CHINE	JAPON	PÈSE		
10	Organsins . . .	2	2	2	1	2	2	2	3	536	13	533
26	Trames . . .	2	2	3	2	2	1	20	2	1705	28	2516
146	Grèges . . .	4	2	2	2	2	9	60	71	7300	124	18799
19	Diverses . . .	2	2	2	2	2	2	2	2	2	46	2
211		6	2	5	1	2	10	82	76	9541	181	21843

Dernier n^o place des soies et bobines, depuis le 1^{er} du mois, 2116 — Dernier n^o des ballots pesés, 619

CHANGEMENT DE DOMICILE

POUR CAUSE D'AGRANDISSEMENT

A DATER DU 20 AVRIL

LES BUREAUX ET ATELIERS DE

L'ASSOCIATION TYPOGRAPHIQUE

Situés actuellement rue Tupin, 31

SONT TRANSFÉRÉS

12, RUE DE LA BARRE, 12

LA DÉMOCRATIE

JOURNAL POLITIQUE HEBDOMADAIRE

FONDÉ PAR ASSOCIATION

Rédacteur en chef élu : Ch.-L. CHASSIN.

Principaux collaborateurs :

MM. Alphonse Esquiros, Louis Blanc, Mammachi, A. Talandier, Karl Grün, Jules Barrot, E. Despois-Boutteville, Ch. Boysset, L. Cantagrel, Victor Lefebvre, Gustave Flourens, D^r Barrier, Pierre Vinard, Achille Rousselle, Achille Mercier, A. Naquet, Gellion-Danglar, L. Xavier de Ricard, André Lefebvre, Benjamin Gastineau, Jean Dolent, Mario-Proth, R. Luzarche, A. Tognoli, L. Mulheim, etc., etc.

L'ACTION-ABONNEMENT : 50 francs.

(Versements facultatifs au minimum de 5 fr. par mois)

L'abonnement simple (en mar.dat poste.) 1 an . . . 13 fr.
6 mois . . . 6 fr.
3 mois . . . 3 fr.

Paraît tous les dimanches. Le n^o de 8 pages : 25 cent.

Bureaux à Paris, rue Rochecouart, 39.

L'ÉLECTEUR LIBRE

Nouveau journal qui a paru jeudi 25 mai prend la place de l'*Electeur*, supprimé par la loi traitée de son gérant, M. A. Pasquet.

Le comité de direction politique de l'*Electeur libre* se compose, comme celui de l'*Electeur*, MM. Jules Favre, Hénon, Ernest Picard.

Les bureaux sont toujours rue du Croissant, où on reçoit les abonnements.

Prix : Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr., avec la *Gazette du village* comme prime.

En ajoutant 2 francs, on reçoit les séances du Corps législatif.

Étude de M^e BONJOUR, avoué à Lyon, rue Centrale, 25.

VENTE De biens de mineurs, devant le tribunal civil de Lyon, le samedi premier mai mil huit cent soixante-neuf, à midi, consistant en une jolie PROPRIÉTÉ de produit et d'agrément, comprenant une maison avec jardin complanté, situés à Ecully, chemin nouvellement tracé.

Mise à prix. 8,000 fr.

Pour renseignements, s'adresser à M^e BONJOUR, avoué poursuivant.

Le Gérant responsable, RICHON.

Lyon, Association typographique. — Regard, rue de la Barre, 11

Reçu